ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

W.E.C.
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 21 Rue Charles Boysset
71100 CHALON SUR SAONE
RCS CHALON SUR SAONE 802.760.496

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2025, il résulte que le siège social a été transféré de CHALON SUR SAONE (71100) – 21 Rue Charles Boysset à CORPEAU (21190) – 15 Route du Pont de Paris, à compter du 1er juin 2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
OBJET : l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits immobiliers ou mobiliers.
DURÉE : 50 années à compter du 10 juin 2014
GÉRANCE : Monsieur Walter ALIX, demeurant 9 Rue de la Fourchette – 71150 FONTAINES
La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis,

AL25020171

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

LA VRILLE
Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 32 rue des Tonneliers
21200 BEAUNE
953 562 931 RCS DIJON

Aux termes de décisions en date du 28 août 2025,la collectivité des associés a décidé de nommer à compter du 28 août 2025 Monsieur Julien FROGER, demeurant 2 rue Robert de Traz.1206 Geneve (Suisse) en qualité de Président en remplacement de la société JJC, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé Lieu-dit Ty Nehué 56360 BANGOR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 919701 953, démissionnaire.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
POUR AVIS
Le Président

AL25020003

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGB
SCI au capital de 1000 €
Siège social : 64 rue de longvic
21000 Dijon
910 063 593 RCS de Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 01/09/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social au 14 Route d'Esbarres - 21170 Aubigny-en-Plaine, à compter du01/09/2025.
Mention au RCS de Dijon

AL25020005

MODIFICATIONS MULTIPLES

ENERJUG
SAS au capital de 1000 €
Siège social : 4 pl galilee
21000 Dijon
927 838 037 RCS de Dijon

Par une décision du 01/08/2025, l'associé unique a décidé de :
- Modifier la dénomination, à compter du 01/08/2025, qui devient : Start'Ère Garage.
- Modifier l'objet social, à compter du 01/08/2025, en ajoutant les activités suivantes :Achat revente de véhicules et pièces détachées d'occasion, achat revente de pneumatiques ; Nettoyage de véhicules ; Diagnostic visuel et électronique de véhicules automobiles ; Réparation mécanique automobile ; carrosserie ; peinture automobile ; Pose de films teintés sur véhicules automobiles (covering).
- Transférer le siège social, à compter du 01/08/2025, 1 rue du Professeur Georges Chabot 21600 Longvic.
Mention au RCS de Dijon

AL25020016

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAMTIS
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 7 rue Aristide Berges
ZAC de la Rente du Bassin
21800 Sennecey-lès-Dijon
882 244 478 RCS de Dijon

Par une décision du 01/07/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 10 rue Aristide Berges - 21800 Sennecey-lès-Dijon, à compter du01/07/2025.
Mention au RCS de Dijon

AL25020140

CHANGEMENT DE GÉRANT

BOUCHERIE CINAR
Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 50 rue de Longvic
21300 CHENOVE
824 887 707 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2025, l'Associée Unique a nommé en qualité de cogérant Monsieur Muhammed Ebu Bekir, demeurant au 5 rue de la Margot, 21160 PERRIGNY LES DIJON, Monsieur Selman CINAR, demeurant au 3 Chemin des Ecoliers, 21110 FAUVERNEY, Monsieur Ebu Hureyre CINAR, demeurant au 23 rue des Courlis, 21490 NORGES LA VILLE, pour une durée illimitée à compter du 1er avril 2025.
Pour avis.
La Gérance.

AL25020144

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MIRA
Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 €
Ancien siège social :
1 rue Jean Monnet
68870 BARTENHEIM
Nouveau siège social :
11 Rue de l'Arbre Pin
21300 CHENOVE
750 755 050 RCS MULHOUSE
(avant transfert)
750 755 050 RCS DIJON (après transfert)

Personne habilitée à engager la société : Monsieur Bertrand GILLET, Gérant, Demeurant 11 Rue de l'Arbre Pin à 21300 CHENOVE.
Par décisions de l'associé unique en date du 19 septembre 2025, le siège social a été transféré au 11 Rue de l'Arbre Pin à 21300 CHENOVE avec effet au même jour.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 750755 050 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL25020187

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HAJ
Société civile au capital de 100 €
Siège social : 2B Rue général de Gaulle
21800 NEUILLY CRIMOLOIS
RCS DIJON 922 443 429

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2024 a décidé le transfert du siège social à compter du 30/06/2024 et de modifier l'article Article 4 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 2B Rue général de Gaulle, 21800 NEUILLY CRIMOLOIS.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 28 Rue Florence Arthaud, 21490 VAROIS ET CHAIGNOT.
L'inscription modificative sera portée au RCS DIJON tenue par le greffe du tribunal.
Les gérants

AL25020189

// GÉRANCE

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Maël VIARD, Notaire à Dijon, le 15/09/2025, enregistré au SPFE de DIJON le 17/09/2025, Dossier 2025 00039976, référence 2104P012025N02229 contenant cession par
La Société dénommée AJSL, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 €, dont le siège est à BEAUNE (21200), 9 Rue Maufoux , identifiée au SIREN sous le numéro 912 555 869 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON,
Au profit de
La Société dénommée MILLESIME 21, Société par Actions Simplifiée au capital de 5000 €, dont le siège est à DIJON (21000), 9 rue Maufoux, identifiée au SIREN sous le numéro 989997853 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON,
D'un fonds de commerce de RESTAUTATION - BAR - TRAITEUR sis à BEAUNE 9 rue Maufoux et 9 rue Fraisse.
Moyennant le prix principal de 350 400 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 239 784 € et aux éléments corporels pour 110 616 €.
Entrée en jouissance : 15/09/2025
Oppositions : Chez Me Maël VIARD, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion.
Le notaire

AL25020161

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur la demande de permis de construire n° 021 370 23 r0014 d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de magny-sur-tille (21)

Par arrêté préfectoral n° 1088 du 01/09/2025, est organisée du **11/10/2025, à 09 h 00 au12/11/2025, à 17 h 00, soit 33 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 4,80 MWc sur le territoire de la commune de Magny-sur-Tille, déposée par la société CS de MAGNY sur TILLE (Établissement de la Société mère VALECO).
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
- les panneaux photovoltaïques et les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol
- les onduleurs
- un poste de transformation et de livraison
- les réseaux de câbles et les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'absence d'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) ;est consultable :
- sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Magny-sur-Tille (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Les lundis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
Les mardis, mercredis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30
Les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
- sur un registre dématérialisé à l'adresse :
https://www.registre-dematerialise.fr/6525
- sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon (21000) – Service Urbanisme Connaissance et Appui auxTerritoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 etde 14h00 à 16h00
- sur le site internet des services de l'état, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Magny-sur-Tille (21).
Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **12/11/2025, avant 17 h 00** par voie postale en mairie sise 1, rue de l'abreuvoir (centre du village), à Magny-sur-Tille (21110), siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-6525@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public seront accessibles sur ce site dématérialisé (**https://www.registre-dematerialise.fr/6525**) pendant toute la durée de l'enquête.
M. Gérard POTEL, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, **en mairie de Magny-sur-Tille (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Samedi 11 octobre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mercredi 29 octobre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00
- Samedi 8 novembre 2025 de 09 h 00 à 12 h 00
- Mardi 12 novembre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00
M. Michel GENEVES, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Madame Anne-Sophie BONABAL
(Société CS de MAGNY sur TILLE (Établissement de la société mère VALECO))
8 E, Rue Jeanne Barret 21000 DIJON
Tél. : 06 40 43 97 13
annesophiebonabal@groupevaleco.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Magny-sur-Tille, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat (www.cote-dor.gouv.fr), rubrique
Actions de l'État -Environnement - Energies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation
La Directrice Départementale des Territoires
Manuelle DUPUY

AL25020126

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL DOMAINE JEAN MARC MOREY
SARL au capital de 10950 €
Siège social : 3 rue principale
21190 Chassagne-Montrachet
413 657 420 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 30/06/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MOREY Jean-Marc, demeurant 5 Rue de la Barre 21190 Meursault pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2025.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL25019945

CLÔTURE DE LIQUIDATION

NOMAD POKE SUSHI SARL
28 route de verdun, 21250 trugny - 948543103 rcs dijon

Le 1/10/24, par DUA des associés il a été constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 1/10/24.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce DIJON.

AL25020153

Crowe

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PRO TF 21
SARL en liquidation
Au capital de 2 500 euros
Siège social et de liquidation :
7 Boulevard Eiffel 21600 LONGVIC
984 206 680 RCS DIJON

L'AGO réunie le 04/09/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Kumbu WAMBA demeurant 47 H rue d'York – 21000 DIJON et Monsieur Othniel BOUSSOUGOU demeurant 12 Avenue Edouard Belin – 21000 DIJON, de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 04/09/2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis,le Liquidateur.

AL25020163

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CUMA DE LA RONCE
Coopérative d'utilisation de matériel agricole
Au capital de 457.35 €
Siège social : Mairie
21340 AUBIGNY-LA-RONCE
400 656 245 RCS de DIJON

En date du 31/12/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/12/2024, nommé liquidateur M. Jean-Pierre MIGNOT, 2, rue de la Farge- Hameau de La Chassagne - 21340 AUBIGNY-LA-RONCE, et fixé le siège de liquidation au siège social.

AL25020167

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CUMA DE LA RONCE
Coopérative d'utilisation de matériel agricole
Au capital de 457.35 €
Siège social : Mairie
21340 AUBIGNY-LA-RONCE
400 656 245 RCS de DIJON

Aux termes de l'AGO en date du 27/03/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MIGNOT Jean-Pierre, demeurant 2, rue de la Farge 21340 Aubigny-la-Ronce pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.
Radiation au RCS de Dijon

AL25020168

THALEX AVOCATS
46 Avenue du Parmelan

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MGF
Société civile
Au capital de 150 000 euros
Siège social : 2 route de Vieux Château
Le Terreau - 21460 TOUTRY
434 929 923 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 19/09/25 au siège social a approuvé les comptes de liquidation,déchargé M. Michel MONTMASSON dmt 135 A route des Choseaux - 74330 MESIGNY, M.François DAVIET, dmt 17 chemin de la Caille –74330 LA BALME DE SILLINGY et M. Gilbert GRUFFAT dmt 75 route du Cruet Nord – 74150 SALES, de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

AL25020192

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 15/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MS INVESTISSEMENTS
Siège social : 5 ter Rue Jules Calais - 21370 PLOMBIERES LES DIJON
Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, administration et gestion de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières ou immobilières, portefeuilles de droits sociaux, titres, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs. Gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer. Délivrance de prestations de services aux sociétés dans lesquelles la Société détient des participations et notamment délivrance à titre purement interne au groupe de services administratifs, informatiques, juridiques, comptables, financiers, commerciaux et/ou immobiliers, sans que cette liste ne soit exhaustive. Gestion desdites participations et l'animation effective de ses filiales. Participation active à la politique du groupe et au contrôle de ses filiales et notamment la définition des orientations stratégiques du groupe que la Société compose avec ses filiales ainsi que l'exercice de tout mandat au sein des sociétés dont elle détient des participations. Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière. Remise en jouissance gratuite ou onéreuse des biens immobiliers dont elle pourra être propriétaire au profit de ses associés. Constitution et gestion d'un patrimoine financier pouvant être confié par mandat à un prestataire de service d'investissement et susceptible d'être composé à la fois d'immeubles, biens, droits immobiliers, valeurs mobilières, titres de sociétés immobilières, instruments financiers ayant un rapport avec l'activité immobilière et, plus particulièrement, de parts de sociétés civiles de placement immobilier, de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif immobilier et, de titre accessoire. Constitution et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et d'instruments financiers notamment pour assurer la gestion de la trésorerie courante, de la liquidité et du fonds de remboursement, et procéder à des investissements de toute nature dans un objectif de développement du patrimoine de la Société. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 8 000 €
Gérance : Monsieur Martin SCHNEIDER, demeurant 5 ter Rue Jules Calais - 21370 PLOMBIERES LES DIJON, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25020148

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 15.09.25, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI AMORESSA
Siège social : 4 allée des Pins – 21380 MESSIGNY ET VANTOUX
Objet social : - la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Amaury PANIER demeurant 8 voie champ grand didier – 21490SAINT JULIEN, et Madame Vanessa CANTALI demeurant 38 chemin des Forges – 21390 PRECY SOUS THIL
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis

AL25020155

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 22/09/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier CORGOLOIN – COMBLANCHIEN – CHOREY-LES-BEAUNE – SAVIGNY-LES-BEAUNE – BEAUNE
Transmission d'un domaine viticole comprenant :
- un ensemble de parcelles plantées en vigne, pour une superficie totale de 5 ha 50 a 18 ca, situées sur le territoire des communes de Beaune, Chorey les Beaune, Savigny les Beaune, Comblanchien et Corgoloin. Les vignes sont conduites selon les principes de l'Agriculture Biologique avec certification.
- un ensemble de bâtiments à usage de cuverie, stockages et usages vitivinicoles pour une superficie de 5879 m² situées sur le territoire des communes de Comblanchien et Corgoloin.
- un ensemble de matériel Viti/vinicole complétent cette vente.
Le tout indissociable.
Le repreneur bénéficiera d'un bail cessible concernant 1 parcelle de Beaune 1er Cru « Clos du Roi » d'une surface de 28 ares 68 ca et 2 parcelles de Chorey les Beaune « Les Beaumonts » d'une surface totale 37 ares 44 ca.
Chorey-les-Beaune : Vigne AOC Bourgone, Chorey-les-Beaune – Urbanisme : Zone A du PLU 58 a 82 ca 'LES BOYARDS' : AB-0102 - 'CHAMP PIETANT' : AR-0101
Savigny-lès-Beaune : Vigne AOC Savigny-les-Beaune, Bourgogne Hautes Côtes de Beaune – Urbanisme : Zone A du PLU 4 ha 24 a 05 ca 'LES PIMENTIERS' : AP-0033—0034 - 'LES PLANCHOTS DU NORD' : AS-0011 - 'CHAMPLAINS' : ZE-0056—0073—0074—0075—0242—0268—0288 - 'LES GOLLARDES' : ZE-0215—0224—0239
Comblanchien : Sol et Vigne AOC Côtes de Nuits Villages – Urbanisme : Zone A et U du PLU 35 a 33 ca 'LA BERCHERE' : AA-0073 - '0018 RTE NATIONALE 74' : AA-0172 - 'LA COMBE DE LA DAMODA' : AK-0090
Corgoloin : Bâtiments et Vigne AOC Côtes de Nuits Villages – Urbanisme : Zone A et U du PLU 66 a 79 ca 'AUX CLOUX VIREY' : AA-0066—0068—0069 - 'LA COMBE ASSOLE' : AA-0099—0102
Beaune : Vigne AOC Beaune 1er Cru – Urbanisme : Zone A du PLU 23 a 98 ca 'LE BAS DES TEURONS' : CR-0043
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Drambon : Location par bail précaire SAFER pour une durée d'une campagne Terres – Urbanisme : Zone A et N du PLU 6 ha 40 a 11 ca 'LE POIRIER AU RENARD' : A-0220—0225—0342—0346—0347—0404
Dossier DRAMBON – PONTAILLER-SUR-SAONE :
Drambon : Terres – Urbanisme : Zone A et N du PLU 3 ha 92 a 05 ca 'LE POIRIER AU RENARD' : A-0220—0342—0343—0344—0345—0404
Pontailler-sur-Saône : Terres – Urbanisme : Zone A du PLU 1 ha 56 a 07 ca 'LA GOVIGNEE' : A-0179
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/10/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020191

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

NIÈVRE

// MODIFICATION

Exco Alpha

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MAPAD
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Impasse des Patureaux
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
939 454 187 RCS NEVERS

Aux termes du PV en date du 26/08/2025,l'associé unique a décidé, à compter de cette même date, de transférer le siège social à 13 rue Maxime Lebrun - 18230 ST DOULCHARD.
Président : Monsieur Damien PELISSIER demeurant 13 rue Maxime Lebrun - 18230 ST DOULCHARD.
Radiation du RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de BOURGES.

AL25019941

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI NAC
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 route de Donzy
58200 SAINT PERE
828459958 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 9 juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 18 route de Bouhy 58200 ALLIGNY COSNE au 3route de Donzy 58200 SAINT-PERE à compter du 9 juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Madame Babsy ROSELEUR demeurant 3, impasse des Tuileries 58440 MYENNES, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Mirco BOSLAND.
Modifications seront faite au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL25020137

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SISA
Société Civile de moyens
au capital de 6.300€
Siège social : rue des gravières
58470 MAGNY COURS
RCS 751 427 311 NEVERS

L'AGE du 07/07/2025 acte de la démission de Mme MIGNON Emilie en qualité d 'associé, sans remplacement.
Mention au RCS de NEVERS

AL25020147

DÉDICACES PLURIELLES
SARL au capital de 5 000 €
Ancien siège social : 23, rue de la Jonction
58000 NEVERS
Nouveau siège social :
19, Chemin de la Molette
58640 VARENNES VAUZELLES
484 851 472 RCS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 15/09/2025 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 01/10/2025 :
Siège social :
Ancienne mention : 23, rue de la Jonction – 58000 NEVERS
Nouvelle mention : 19, Chemin de la Molette – 58640 VARENNES VAUZELLES

AL25020149

Exco Alpha

TRANSFORMATION

NIEVRE PARE BRISE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 200 euros
Siège social :
44 boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 NEVERS
749824835 RCS NEVERS

Aux termes d'un PV en date du 17/09/2025,l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, le capital social,son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Nicolas LOISY.
Sous sa nouvelle forme de société par actions

ANNONCES LÉGALES

simplifiée, la Société est dirigée par :
Président : Monsieur Nicolas LOISY, demeurant 6 chemin du Couchant - 83500 LA SEYNE SUR MER.

AL25020164

AMCL PARTNERS
SAS au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 4, rue Jean Jaurès
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Nouveau siège social :
22, Chemin de la Petite Rue
58400 CHAMPVOUX
814 659 264 RCS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 25/08/2025, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 01/09/2025 :
Siège social :
Ancienne mention : 4, rue Jean Jaurès – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Nouvelle mention : 22, Chemin de la Petite Rue – 58400 CHAMPVOUX

AL25020176

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

NEVERS DIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 504 000 €
Boulevard Beauregard - BP 11
58660 COULANGES-LES-NEVERS
327 098 364 RCS NEVERS

Suivant Décision Collective des Associés du 18.09.2025, l'objet social a été étendu à l'activité suivante, à compter du même jour :
- L'achat, la vente de tous articles relevant des domaines suivants : vidéo, son,informatique, multimédia, jeux et jeux-vidéos, cinéma, reproduction du son et de l'image, librairie, photo, presse, cadeaux, gadgets, loisirs créatifs.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué auprès du Greffe du tribunal de Commerce de NEVERS
Le Président

AL25020178

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ST VINCENT

SCI au capital de 305 €
Siège social 8 RUE VINCENT
58000 NEVERS
341 538 296 RCS Nevers

Par délibération en date du 30/08/2025 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé de transférer le siège social au 23, RUE DE REMIGNY 58000 NEVERS.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL25020188

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sophie KOWAL, notaire à CORBIGNY (58800), le 11 septembre 2025, enregistré à NEVERS le 15 septembre 2025 dossier 2025 00016578 référence 2025 N 00483,
La SARL TOC-TOC ET BLI-BLI, 31 grande rue, 58800 CORBIGNY, SIREN 752.648.303 – RCS de NEVERS
A vendu à :
L'EURL TOTO, 31 grande rue, 58800 CORBIGNY, SIREN 989.646.302 – RCS de NEVERS
Un fonds de commerce de détail de jeux, jouets et loisirs pour enfants à CORBIGNY (58800), 31 grande rue, dénommé « la tête à toto »
Prix : 10 000 €, éléments incorporels : 4 875 €, éléments corporels : 5 125 €.
Jouissance : 11 septembre 2025.
Oppositions reçues par acte extrajudiciaire en l'office notarial de CORBIGNY (58800), où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion

AL25020157

// VENTE AUX ENCHÈRES

DPA

SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES Maître Delphine DURANCEAU
Domaine des Plantiers,
150 Route de Berre - 13510 EGUILLES
Tél. : 04.42.27.45.56
Email saisies.immobilieres@dpa-avocats.com
www.dpa-avocats.com
SELARL AGIN - PREPOIGNOT
Maître Myriam PREPOIGNOT
6 square de la Résistance
58000 NEVERS
Tél : 03 86 57 05 00
Email : cabinet@aginprepoignot.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE - EN DEUX LOTS D'ENCHERES

Sur la commune de NEVERS (58000), NIEVRE, dans un ensemble immobilier en copropriété et à USAGE DE RÉSIDENCE HOTELIERE dénommé « RÉSIDENCE LE LOGIS » sis 5 – 11 Quai des Mariniers cadastré à ladite commune :
- **Section BW numéro 153** pour une contenance de 08a 29ca
- **Section BW numéro 151** pour une contenance de 14a 58ca
- **Section BW numéro 385** pour une contenance de 06a 03ca
Lieudit «5 Quai des Mariniers - 2, Rue de Gonzague» pour une superficie totale de 28a 90ca, les biens et droits immobiliers ci-après désignés :
1. PREMIER LOT D'ENCHÈRES :
UN APPARTEMENT - LOT NUMÉRO QUATRE VINGT NEUF (89) - portant le numéro 26, de Type 1, situé au 1er étage, comprenant une entrée,une pièce principale avec cuisine et une salle de douche avec WC,d'une surface totale **Loi Carrez de 21,05 m².**
MISE A PRIX : 8 400,00 euros (HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS)
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)
2. DEUXIÈME LOT D'ENCHÈRES :
UN APPARTEMENT - LOT NUMÉRO QUATRE VINGT DIX (90) - portant le numéro 27, de type 1, situé au 1er étage, comprenant une entrée,une pièce principale avec cuisine et une salle de douche avec WC,d'une surface totale **Loi Carrez de 21,04 m²**
MISE A PRIX : 8 400,00 euros (HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS)
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)
Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances,dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.
ADJUDICATION MARDI 04 NOVEMBRE 2025 À 10H30 à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS sis à NEVERS (58000), Place du Palais, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.
La société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD),société anonyme au capital de124.821.703 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 379 502 644, y demeurant 39 Rue Mstislav Rostropovitch – 75017 PARIS, représentée par son dirigeant en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, **venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA)**,SA au capital de 181 039 170.00 €,inscrite au RCS de LYON sous le n°391 563 939 dont le siège social est 93-95, rue Vendôme 69457 LYON CEDEX, suite à fusion par absorption selon déclaration de régularité et de conformité constatant la réalisation définitive de la fusion en date du 1er juin 2015, elle-même venant aux droits de **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE FINANCIERE RHONE AIN (CIFFRA)** suite à fusion par absorption selon procès-verbal d'AGE et d'AGO en date du 24 décembre 2007, **Ayant élu domicile au cabinet de Maître Myriam PREPOIGNOT**, membre de la SELARL AGIN - PREPOIGNOT,société d'avocats au Barreau de NEVERS, demeurant 6 square de la Résistance à 58000 NEVERS (Tel : 03 86 57 05 00),
Plaidant par Maître Delphine DURANCEAU, avocat au Barreau de GRASSE, Avocat associé de la SELARL DURANCEAU – PARTENAIRES &ASSOCIES, société d'avocats interbarreaux dont le siège est sis Domaine des Plantiers, 150 route de Berre, 13510 à EGUILLES (Tel : 04 42 2745 56 ; Email : saisies.immobilieres@dpa-avocats.com)
L'ensemble immobilier a fait l'objet :
- D'un règlement de copropriété et état descriptif de division en date du 27 janvier 2006 aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Pierre BRINES,notaire à AIX EN PROVENCE, dont une expédition a été publiée au premier bureau du service de la publicité foncière de NEVERS, le 10 mars 2006 sous les références volume 2006 P numéro 1661.
OCCUPATION : Le bien saisi se situe dans un ensemble immobilier en copropriété et à usage de résidence hôtelière.
Le procès-verbal descriptif dressé parla SERL QUALIJURIS 58, Commissaires de Justice associés à NEVERS (58000),précise que lesdits biens immobiliers se trouvent loués en vertu d'un bail commercial meublé en date du 25 mai 2016 suivi d'un avenant en date du 26 mai 2016, avec prise d'effet au 1er juillet 2016.
Le syndic de copropriété de la résidence est la société **CITYA IMMOBILIER NEVERS (CITYA SAINT SEBASTIEN IMMOBILIER)**, société à responsabilité limitée, au capital social de 10 000,00 euros, inscrite au RCS de NEVERS sous le numéro 831 929 161,dont le siège social est 67 Rue François Mitterrand à NEVERS (58000) - (Tél : 03 86 61 99 00 - Email : jfourrier@citya.com).
CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :
L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n° 23/00032, déposé le 09 octobre 2023 par la SELARL AGIN - PREPOIGNOT au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat **(www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-encheres).**
Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de NEVERS.Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre de la CARPA CENTRE LOIRE ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de : 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 € soit 3.000,00 €, **par lot d'enchères.**
SURENCHÈRE:
de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication,par un avocat inscrit au barreau de NEVERS.
Visite PAR LA SERL QUALIJURIS 58, Commissaires de Justice :
- Le jeudi 16 octobre 2025 de 14h00 à 15h00.

AL25020195

// DIVERS

SELARL JOUMIER-ROUSTIC-MARTINEZ
Maître Audrey ROUSTIC,
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suite au décès de Mme Solange Albertine Daisy MORLON, demeurant à GUERIGNY (58130), 6 bis, rue de Villemenant, veuve de Mr Roger TROTIGNON, née à URZY (58130), le 9 décembre 1928 et décédée à NEVERS (58000), le 8 avril 2025.
Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY (58130), 1, rue de Plouzeau est chargée du règlement de la succession.
Il existe un testament olographe en date du 14 novembre 2011 contenant un legs universel ayant fait l'objet d'un procès verbal d'ouverture et de description en date du 18 septembre 2025 duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine.
Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé,dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal JUDICIAIRE de NEVERS, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
Pour avis.

AL25020181

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location , tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de Annay (58) 45 a 04 ca 'GATINES DE LA PIERRE AIGUE' : ZN-0026
Cmne de Arquian (58) 15 a 40 ca 'LA PLANTE' : A-0626-0628-1600 - 'PETIT MOUSSU' : ZI-0015
Cmne de La Celle-sur-Loire (58) 13 a 21 ca 'LA HA' : AK-0028 - 'LES MOUX DE VIEN' : AL-0077
Cmne de Châteauneuf-Val-de-Bargis (58) 21 a 55 ca 'CHAMERY' : B-0882—0887 - 'LES VIGNES DE SURVIF' : D-0246-0277
Cmne de Ciez (58) 65 a 00 ca 'LES CRIOTS DE VRILLON' : ZR-0083
Cmne de Dampierre-sous-Bouhy (58) 36 a 78 ca 'LES COQUES' : ZL-0038 - 'LE RAMOIS' : ZP-0247
Cmne de Entrains-sur-Nohain (58) 7 a 74 ca 'CHATEAU DU BOIS' : AM-0047
Cmne de Guérigny (58) 83 a 10 ca 'LA PATINE' : AD-0076
Cmne de Saint-Loup-des-Bois (58) 22 a 99 ca 'GENEVRAY' : ZD-0108—0111 - 'BOIS DE GENEVRAY' : ZD-0103
Cmne de Saint-Martin-sur-Nohain (58) 10 a 98 ca 'LES GRANDS BILLONS' : ZN-0241
Cmne de Tracy-sur-Loire (58) 59 a 32 ca 'LES BRAULTS' : AC-0097
Cmne de Varennes-Vauzelles (58) 29 ha 86 a 80 ca 'PATURAIL JACOB' : ZM-0052 - 'PRE DES CHARDONS' : ZN-0042 - 'PRE DES SAULES' : ZN-0001-0002 - 'CHAUME DES VEAUX' : ZN-0058
Et, par extension, Cmne de Fourchambault (58) 27 ha 98 a 86 ca 'PRE DES CHAUMES' : AI-0002—0091—0092 - 'PRE DES GENIEVRES' : AK-0160-0161 - 'PRE DES VEAUX' : AK-0101-0112
Cmne de Luzy (58) 7 ha 75 a 96 ca 'MONTEUILLON' : C-0119—0121—0122—0123 - 'CHAMP BLANC' : C-0270—0271 - '0040 RTE DES AVENIERES' : C-0954 - '0043 RTE DES AVENIERES' : C-0120
Avec bâtiments habitation et exploitation
Cmne de Préporché (58) 43 ha 56 a 86 ca '1707 RTE DE LA SCIERIE' : YD-0072 - 'LES PREQUEUX' : YD-0075 - 'LE PRE DU MOULIN' : ZX-0049 - 'LE BONMOYAU' : ZX-0047 - 'LES GRANDS PRES' : ZY-0086
Et, par extension, Cmne de Moulins-Engilbert (58) 51 a 10 ca 'PRE DE LA POULINE' : D-0836
Biens loués sur la totalité - Avec bâtiment d'exploitation
Cmne de Nolay (58) 18 ha 83 a 00 ca 'LA BAYAUDE' : AK-0012-0013 - 'POIFOND' : AK-0026-0027-0028 - 'LES ROUNEAUX' : AK-0032
Cmne de Villapourçon (58) 3 ha 68 a 28 ca 'PIERRE FENDUE' : C-1969—1970—1973 - 'CREUDES COMMES' : C-1986 - 'CHAMPS DU BOIS' : D-0809 - 'LES CHEVAUDROTS' : D-0849 - 'LES CHAUMES' : D-0890-0894.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/10/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020194

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DIVORNE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital social de 376 800 Euros
Siège social : Ferme de Laré
58460 TRUCY L'ORGUEILLEUX
RCS NEVERS – N° 839 275 849

Suivant délibération d'AGE du 1er septembre 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société EARL DIVORNE.
M. Christophe DIVORNE, demeurant Ferme de Laré – 58460 TRUCY L'ORGUEILLEUX, est nommé liquidateur.
Toutes correspondances et notifications seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : 1 rue du Sacré cœur - 58460 TRUCY L'ORGUEILLEUX.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL25019988

TRANSPORT DISTRIBUTION LOCATION COSNOIS
SARL au capital de 7 700 €
Siège social : 18, rue des Bertranges
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
431 883 214 RCS NEVERS

DISSOLUTION

Aux termes de ses décisions du 03/09/2025, l'Associée Unique la société STLO (850 583 311 RCS NEVERS) a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.
Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de l'avis au BODACC.
Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL25020180

DISSOLUTION PAR TUP

RENOV' COUVERTURE

SARL Au capital de 500,00 Euros
46 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
58000 NEVERS
Numéro RCS : 924 772 122
Inscrite au R.C.S. de NEVERS

Publication en application des articles R210-3 et R 210-9 du Code de commerce.
La société est détenue par un nouvel associé unique.
Ce changement n'a pas entrainé de modification statutaire.
La dissolution de la société en application de l'article 1844-5,3ème alinéa, du Code Civil a été décidé le 21/07/2025.
Les détails de cette opération figureront dans une annonce à publier au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales à la diligence du Greffier.

AL25020182

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL BAILLY CHRISTOPHE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital social de 110 985 Euros
Siège social : Château du Bois
58410 ENTRAINS SUR NOHAIN
RCS NEVERS – N° 351 407 507

Suivant délibération d'AGE du 1er septembre 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société EARL BAILLY CHRISTOPHE.
M. Christophe BAILLY, demeurant 1 rue des Parigots - Château du Bois - 58410 ENTRAINS SUR NOHAIN, est nommé liquidateur.
Toutes correspondances et notifications seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : 14 rue du Jussillot - Château du Bois - 58410 ENTRAINS SUR NOHAIN.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL25020183

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARZY du 1er septembre2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : TIXIER Renov Color
Siège social : 47 rue de la Croix Saint Etienne, 58180 MARZY
Objet social : peinture, plaque de plâtre, isolation, pose de sols et revêtements muraux, peinture de façade
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 3 000 euros
Gérance : M. Josselin TIXIER, demeurant 47 rue de la Croix Saint Etienne 58180MARZY.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, la Gérance

AL25020052

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er septembre 2025 a été constituée la société « SCI MN BLANCHARD» pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation, au capital social de 1 000 €, dont le siège social est fixé 6 La Charmille, 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE.
L'objet est l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Le gérant est Mathieu BLANCHARD, demeurant 6 La Charmille 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE.
Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.
RCS NEVERS.
Pour avis et mention, les gérants

AL25020095

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

BEAUJOUR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 17 700,00 euros
Siège social : 6 rue des Hates
89560 COURSON
LES CARRIERES
789 904 406 RCS AUXERRE

Aux termes d'une AGE en date du 1er septembre2025, les associés ont décidé de nommer Monsieur Johan DESIEAUX demeurant 2 rue du Centre – 89580 CHARENTENAY, en qualité de gérant, à compter de ce jour.
Pour avis, la gérance.

AL25020150

CHANGEMENT DE GÉRANT

ETA SALIN

Société à responsabilité limitée
5 rue Chaude - Saint-Aubin-Châteauneuf
89110 Le Val d'Ocre
790 220 925 RCS Sens

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2025 :
- Constatation de la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Fabrice SALIN.
- Nomination du nouveau gérant en la personne de Monsieur Patrick Jean-Pierre SALIN,agriculteur retraité, demeurant au Val d'Ocre - Saint-Aubin-Châteauneuf (89110), 18 rue Chaude, né à Saint-Aubin-Châteauneuf (89110), le 25 octobre 1952.
Mention au RCS de Sens.

AL25020151

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCEA DU DOMAINE PINSON

Société Civile
d'Exploitation Agricole
Au capital de 258 600,00 euros
Siège social : 5 quai Voltaire
89800 CHABLIS
327 954 939 RCS AUXERRE

L'assemblée générale mixte du 23 août 2025 a décidé de nommer Mme Charlène PINSON,-demeurant à CHABLIS (89800), 3 chemin des Montmain, aux fonctions de cogérante pour une durée non limitée, à compter du 1er août 2025.
Pour avis, la gérance.

AL25020169

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI DEMOURS 24

Société Civile Immobilière
Au Capital de 200,00 €
Siège social à
SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000)
120 boulevard de la Guillaumée
424 298 453 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal de l'AGE en date du 6 juin 2025, il a été décidé de transférer le siège social à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41350) 21 rue des Cytises et de nommer M. Frédéric LAGARDE, demeurant à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41350) 21 rue des Cytises, et Mme Valérie LAGARDE épouse RIQUELME, demeurant à VILLENNES-SUR-SEINE (78670) 101 rue de la Côte Saint Jean n° 4 comme nouveaux co-gérants en remplacement de M. Achille LAGARDE, décédé le 25 octobre 2024 et Mme Michèle PAUTARD épouse LAGARDE, décédée le 30 janvier 2025 demeurant ensemble à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000) 120 boulevard de la Guillaumée, à compter du 6 juin 2025.
En conséquence, la société susvisée immatriculée au RCS d'AUXERRE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BLOIS.
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL25020175

LDS GROUPE

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL LA CROIX DES HOUCHES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
porté à 400 000 euros
Siège social : 15 Rue des Houches
89240 LINDRY
912 848 751 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 11 septembre 2025 a décidé d'augmenter le capital social de 399 000 euros par apport en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000€)
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à QUATRE CENT MILLE EUROS (400 000 €)
Pour avis, La Gérance

AL25020179

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Noms : **Michel Léopold Pierre POTHERAT - Annick Marie GREPIER**
Domicile : VARENNES (89144), 5 rue du Breuil, Cidex 317
Date et lieu de mariage : 15 avril 1967 à la CHAPELLE VAUPELTEIGNE (89800)
Régime matrimonial avant modification : régime légale de la communauté réduite aux acquêts
Modification du régime matrimonial opérée : régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant
Notaire rédacteur : Maître Laurent TOPIN
Date de l'acte : 15 septembre 2025
Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL25020177

Notaires

SCP Maîtres Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAIS D'OPPOSITION

Article 1007 du code civil article 1378-1 code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 16 avril 2025,
Monsieur Joël Gaëtan GARNIER, en son vivant retraité, demeurant à AUXERRE (89000) résidence l'horloge 27-29, avenue Denfert Rochereau,
Né à AUXERRE (89000), le 25 août 1945.
célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à AUXERRE (89000), le 5 août 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 15 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Vincent VILLECOURT, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'AUXERRE, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis, Le notaire.

AL25020184

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
GERMIGNY – terre – fonds occupé - 7 ha 06 a 00 ca - 'L HAUNOY' : ZD - 0019 - 'LA HAIE GUILLAUME BONE' : ZD - 0015 – zonage : RNU
LINDRY – terre et verger - 53 a 30 ca - 'CHAMP CORNU' : C - 1985 - 'LA BROSSE' : ZC – 0171 - 0172 - 'CHALOUAT' : ZK - 0102 – zonage : zone A du PLU
ROUVRAY – pré - 18 a 70 ca - 'CHAMP CHENEVIERE' : C - 0020 – zonage : RNU
TURNY – terre – fonds occupé - 2 ha 18 a 32 ca - 'LE FLATEAU' : F - 0248 - 'LES AUTREMONTS' : F – 0176 - 0179 - 'CLIMAT DE LA PRAIRIE' : ZK – 0018 - 0032 - 'PRES DU PIED DE MOUCHE' : ZK - 0059 - 'LA RENARDE' : ZM - 0012 - zonage : zones A et N du PLU
VENIZY – terre – fonds occupé - 11 ha 44 a 46 ca - 'LA PRAIRIE' : YA – 0022 – 0023 - ZC – 0012 - 0013 - 'LE VIVIE' : ZB – 0082 - 0085 - 'LA RENARDE' : ZB - 0109 - 'TERRES DE LA JAILLY' : ZB - 0005 - 0009 - 'LE FOND DE NAYARD' : ZT - 0032 – zonage : zone A du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/10/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020200

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ESPACE COUTURE

E.U.R.L. au Capital de 1 524,49 Euros
Société en liquidation
Siège social : 5 rue Fourier
89000 - AUXERRE
R.C.S. AUXERRE B 349 827 956
(1989 B 57)

Aux termes du procès-verbal de la décision de l'associée unique du 22 septembre 2025, il résulte que :
L'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- décidé de la répartition du produit net de la liquidation,
- donné quitus à la Liquidatrice Madame SOMBRET Sylvie épouse LOURY, demeurant à ESCOLIVES SAINTE CAMILLE (Yonne) 20 Grande Rue, et déchargé cette dernière de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE
Pour avis,

AL25020156

DISSOLUTION

LE MADRILENE

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 Rue de Lyon
89200 AVALLON
Siège de liquidation : 39 Rue des Lilas
75019 PARIS
882 490 352 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2021, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Céleste Filipa FERNANDES PEREIRA, demeurant PARIS 75019 - 39 rue des Lilas, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 39 Rue des Lilas 75019 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d' Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25020166

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EMPIRE TRANSACTIONS RENOVATION

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège de liquidation :
37, rue de Laborde-Egriselles
89000 AUXERRE
847 811 197 RCS AUXERRE

Le 18/09/25, l'associé unique a, avec effet au 15/07/25 approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 15/07/25.

ANNONCES LÉGALES

La société sera radiée au RCS de AUXERRE.
Pour avis.

AL25020170

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE MADRILENE
société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
siège social : 8 rue de Lyon,
89200 AVALLON
siège de liquidation : 39 rue des lilas,
75019 PARIS
882 490 352 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2021, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Céleste Filipa FERNANDES PEREIRA, demeurant 39 Rue des Lilas - 75019 PARIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25020193

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé du 12/09/2025 à SAINT-JULIEN-DU-SAULT
Dénomination : Antoine Barré.
Forme : EURL.
Objet : Maçonnerie générale, couverture,terrassement, isolation, plaquisterie et d'une façon générale tous les travaux de gros œuvres et seconds œuvres du bâtiment.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros
Siège social : Le Charmoy, Route de Villeneuve,89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Gérant : Monsieur Antoine BARRE, demeurant Le Charmoy, Route de Villeneuve, 89330 SAINTJULIEN-DU-SAULT

AL25020133

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHABLIS (Yonne) du 17/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : AQUA-PRO-SOLUTION
Siège : 15 rue de la Vallée de Valvan, 89800 CHABLIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Entretien, maintenance et rénovation de piscines et spa, installation, entretien et dépannage de système d'adoucisseur et de traitement de l'eau, plomberie, chauffage, pompe à chaleur, climatisation.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Teddy JASINOWSKI,demeurant 15 rue de la Vallée de Valvan, 89800 CHABLIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL25020159

SCI EVM

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Me Alexandre GUILPAIN, notaire associé à TONNERRE (89700), 6 rue Saint-Nicolas, le 19/09/2025, en cours de publication au SPFE de l'YONNE, il a été constitué la société civile dénommée»SCI EVM», siège social : PACY SUR ARMANCON (89160), 1 place du Centre,au capital social de 286286 € composé d'un apport en numéraire pour 286 €et de divers apports immobiliers à titre gratuit ou à titre mixte pour286.000 €.
L'objet social comprend notamment la propriété et la gestion,à titre civil, des immeubles apportés aux présentes et celle de tout autre immeuble dont elle deviendrait propriétaire par la suite.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AUXERRE.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés ou de la gérance selon la qualité du cessionnaire.
Est nommé premier gérant pour une durée indéterminée Monsieur Eric Georges MAIK, demeurant à PACY SUR ARMANCON (89160),1 place du Centre.

AL25020174

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 septembre 2025, à SOMMECAISE.
Dénomination : RENAIS-SENS.
Forme : EURL.
Siège social : 2 rue de l'Eglise, 89110 SOMMECAISE.
Objet : Exploitation de fonds de commerce de cafés, et restauration légère.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 400 euros
Gérant : Monsieur JEREMY VERDIER, demeurant 7 RUE TAILLEVENT, 89130 MOULIS SUROUANNES
La société sera immatriculée au RCS AUXERRE.
Pour avis.

AL25020190

MAGAZINE

LOISIRS

// LUDIQUE

Plus malin qu'une vache savante

Charlotte Monteil, ancienne formatrice en enseignement agricole, a créé "La vache savante", un jeu intelligent et éducatif, à destination des éleveurs et apprentis éleveurs.

« Quelle partie du bœuf se situe au-dessus de l'araignée ? » « Laquelle de ces maladies est transmissible à l'homme: le varron, la leucose, la teigne, la FCO? » Pour qui n'est pas du monde de l'élevage bovin, les réponses peuvent être compliquées à trouver ou même deviner, contrairement à n'importe quel autre jeu de société. Car ces dernières ne sont pas issues du premier Trivial Pursuit qui vient. Elles font partie des 160 questions que compte le jeu La vache savante, inventé par Charlotte Monteil.
Tout à la fois amusant et éducatif, il mêle *« rapidité, stratégie et connaissances agricoles »*. À la fin de la partie, il y a fort à parier que vous ressortiez avec plus de connaissances que lorsque vous avez commencé. *« À ce titre, il fait partie des jeux sérieux,* commente sa créatrice. *On peut apprendre des choses dans un jeu de société classique, mais le jeu sérieux a vraiment l'objectif de former, d'apprendre aux participants des savoirs théoriques ou de leur permettre d'appliquer ce qu'ils ont appris par ailleurs. »*
« Chaque joueur incarne un éleveur de vaches allaitantes qui cherche à améliorer les performances de son troupeau en répondant à des questions techniques sur l'élevage de bovin allaitant », explique la notice. *« Tous les joueurs ont une carte avec une race différente. Ils ont tous des petits pions que l'on va poser comme curseur au niveau de la moyenne raciale. Il y a un curseur au niveau de la conformation, un autre au niveau du poids vif, un pour le rendement carcasse et un curseur pour le nombre de vaches du troupeau »*, détaille Charlotte Monteil.
Les questions, quant à elles, sont réparties par thématique, au nombre de quatre : la santé, les performances, l'abattage et l'alimentation. *« Chacun améliore ou diminue ses performances en répondant correctement aux questions, souvent à choix multiple. C'est assez immersif parce qu'on est vraiment dans le principe de "Je suis éleveur de vaches allaitantes et mon objectif, c'est de vendre". »* Le premier public visé étant des élèves en filière agricole, l'idée était de faire comprendre à ces jeunes que *« plus on a de connaissances techniques, mieux on peut vendre correctement son troupeau »*.



©Ph. L. Lemaire
Charlotte Monteil a testé son jeu sur des apprenants en filière agricole mais aussi sur des agriculteurs déjà installés, amoureux des jeux de société.

Plus facile en effet de faire rapidement un produit en croix ou retenir des résultats d'analyse sanitaire quand ne pas maîtriser ces savoirs nous fait perdre une partie de jeu de société que lorsqu'on nous les énonce de façon abstraite, lors d'un cours magistral, en plein milieu d'après-midi. Charlotte Monteil qui, avant de fonder sa société créatrice de jeux sérieux et écoconçus, Jocaia, a été formatrice au CFA de La Peyrouse, à Coulounieix-Chamiers, en Dordogne, avait déjà fait ce constat : *« Le cours magistral, en fait, ça ne fonctionne plus, que ce soit pour les jeunes ou les adultes. Au bout d'une journée où les gens restent assis, en salle, on sent qu'il n'y a plus grand-chose qui rentre dans les cerveaux »*.

Un escape game sur la santé animale

Pour remédier à cette perte d'attention et d'intérêt, elle se met à élaborer de petits ateliers participatifs, *« des jeux avec des feuilles plastifiées qu'on remet dans l'ordre, etc. Ça fonctionnait beaucoup mieux. »* La vache savante était née. Pourquoi, alors, ne pas étendre le concept à tous les apprenants de France ?

Destiné initialement aux élèves de bac pro et de BTS qui ont déjà des connaissances, ce jeu peut intéresser les néophytes du monde de l'élevage, mais aussi les éleveurs déjà en place, installés depuis des années, pas à l'abri d'apprendre quelque chose d'intéressant pour la conduite de leur troupeau. *« J'ai joué avec certains professionnels qui m'ont dit que ça pouvait être utile, par exemple, dans une formation. Ça permet d'évaluer le niveau des participants. Avec ce jeu, ils pratiquent et retiennent les réponses qu'ils n'avaient pas. »*
Et Charlotte Monteil a étendu le principe à d'autres jeux en préparation. *« Les autres jeux que j'ai mis en place sont vraiment très spécifiques. J'ai fait une espèce de sac à dos escape game qui est ciblé sur la santé animale. »* Un spécimen qui pourrait bien parler à des organismes tels que le GDS ou les services vétérinaires.

Imprimé à Angoulême (Charente), La vache savante comprend 200 cartes qui seront complétées et un livret pédagogique contenant des références de professionnels tels que Bovins croissance, le GDS ou Normabev, qui ont participé à la correction des questions. Le jeu est en précommande jusqu'au Salon international de l'agriculture (15 mars).

Laetitia Lemaire



©Ph. L. Lemaire
Le jeu mêle rapidité, stratégie et connaissances agricoles. Les questions du jeu sont classées en quatre thématiques : santé, performances, abattage et alimentation.